

Mariage :

Toutes nos félicitations à Christian et Yveline REPETTI à l'occasion de leurs noces d'or, célébrant 50 années de mariage et de bonheur partagé.

**INFORMATIONS ETABLISSEMENTS :****La Médiathèque GILOCOURT (en face de l'Eglise)**

Mercredi De 14h30 à 17h00

Samedi De 09h30 à 12h00
(Les 1er et 3e samedis du mois)

**La Poste d'ORROUY - 83 rue Montlaville**

Téléphone : 03 44 88 60 44

Du lundi au samedi De 08h30 à 11h30

Mercredi Fermé

**La Mairie - 03 44 88 60 04 - mairie@gilocourt.fr**

Ouverture du secrétariat : Permanence Maire et Adjoints :

Lundi De 16h00 à 18h00 Sur rendez-vous

Mercredi De 10h00 à 12h00

Vendredi De 16h00 à 18h00

► La mairie ouvrira le samedi de 10h00 à 12h00 les semaines paires à partir du 1er juin 2026.

► La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouverture du secrétariat.

LE GILOCOURTOIS

N°3 - MAI 2026 - JOURNAL COMMUNAL DE GILOCOURT BELLIVAL



EDITORIAL

Chères habitantes, chers habitants,

Le mois de mai est, chaque année, un temps particulier dans la vie de notre commune et de notre Nation. Un temps de mémoire, de respect.

À l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, nous nous sommes réunis pour honorer celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, pour rendre hommage aux victimes de la guerre et pour ne jamais oublier le prix de la paix. Ce devoir de mémoire demeure essentiel. Il nous rappelle les valeurs qui fondent notre République : la liberté, la solidarité et la fraternité.

Cette cérémonie fut également marquée par un moment important de transmission entre les générations. La présence de nos jeunes à nos côtés revêt une signification toute particulière. À travers leur participation, leurs lectures, leur engagement et leur recueillement, c'est le flambeau de la mémoire qui se transmet et se perpétue au fil des générations.

Car commémorer, ce n'est pas seulement se souvenir du passé ; c'est aussi préparer l'avenir. En associant notre jeunesse à ces moments de recueillement, nous leur transmettons l'importance de l'engagement citoyen, du respect de notre histoire et de l'attachement aux valeurs de paix.

Je tiens à remercier les enseignants, les familles, ainsi que tous les habitants présents lors de cette cérémonie.

Continuons, ensemble, à faire de ce devoir de mémoire un message d'espérance pour les générations futures.



Le Maire
Adrien VIGO

SOMMAIRE

1. Compte rendu du Conseil municipal du 26 mai 2026.
2. L'Echo des cartables.
3. PanneauPocket : déjà 150 abonnés à Gilocourt !
4. Propriétaires de chiens : adoptons les bons gestes.
5. Le camion de glaces Trueba de retour à Gilocourt.
6. Commémoration du 8 mai 1945.
7. Les événements à venir.

Point n°1 : Création d'un emploi permanent

Le Conseil municipal a approuvé la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^e classe.
Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la préparation du départ à la retraite de Mme Nadine Maltese, prévu au 1er janvier 2027, et permet l'intégration de carrière de l'agent concerné.

Point n°2 : Fixation du taux de promotion pour les avancements de grade

Conformément à l'avis favorable du Comité Social Territorial, le Conseil municipal a fixé à 100 % le taux de promotion applicable aux avancements de grade. Cette disposition entrera en vigueur à compter du 1er juin 2026.

Point n°3 : Création d'un emploi non permanent

Afin de préparer le remplacement de l'assistante de mairie dans le cadre de son prochain départ à la retraite, le Conseil municipal a autorisé la création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif contractuel de catégorie C.
Ce poste, d'une durée de 15 heures hebdomadaires, sera pourvu à compter du 1er septembre 2026 pour une durée de quatre mois.

Point n°4 : Modification du temps de travail d'un emploi

À la suite d'une analyse des missions exercées au sein de l'école et des bâtiments communaux, le Conseil municipal a approuvé l'augmentation du temps de travail de Mme Coralie François, passant de 20 à 22 heures hebdomadaires. Cette évolution permettra de répondre plus efficacement aux besoins du service.

Point n°5 : Octroi d'une subvention à la chorale Clairval

Le Conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 200 € à la chorale Clairval afin de soutenir ses activités et sa participation à la vie culturelle locale.

Point n°6 : Décision modificative budgétaire

Les élus ont approuvé une décision modificative destinée à régulariser l'acquisition d'un épandeur centrifuge réalisée en février 2026 pour un montant de 1 651,32 €.
Cette dépense avait été enregistrée en section de fonctionnement alors qu'elle relevait de la section d'investissement. Cette régularisation est nécessaire au regard des règles de la comptabilité publique.

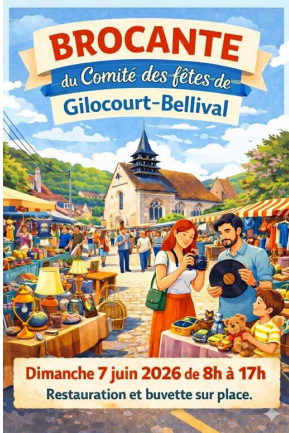
LE 07 JUIN :

La brocante de Gilocourt-Bellival revient pour sa 23ème édition !

Le Comité des fêtes de Gilocourt-Bellival donne rendez-vous aux habitants et visiteurs le **dimanche 7 juin 2026** pour la 23ème édition de la traditionnelle brocante du village.

Tout au long de la journée, **de 8h00 à 17h00**, exposants, chineurs et promeneurs pourront profiter d'un moment convivial au cœur de la commune dans une ambiance familiale et chaleureuse. Objets anciens, vêtements, jouets, décoration ou encore bonnes affaires en tout genre seront au rendez-vous pour le plaisir des petits comme des grands.

Une restauration et une buvette seront également proposées sur place afin de permettre à chacun de profiter pleinement de cette belle journée d'animation et de partage.



LE 12 JUIN :

La municipalité à la rencontre des habitants.

La commune de Gilocourt organise une rencontre avec la nouvelle équipe municipale le **vendredi 12 juin 2026 à 18h30**, à la salle du conseil.

Autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité, les habitants pourront venir faire connaissance avec leurs élus, échanger sur la vie du village et partager un moment convivial.

Cette soirée se veut avant tout un temps d'échange simple et ouvert à tous. Elle permettra à chacun de pouvoir exprimer ses attentes, ses idées ou ses besoins pour la commune.



6.COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945.

Vendredi 8 mai, les habitants se sont réunis pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté. Ce moment de recueillement a rappelé combien le devoir de mémoire demeure essentiel afin de transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de respect et de fraternité.

La municipalité remercie chaleureusement les habitants venus nombreux participer à cette cérémonie du souvenir.

Un grand merci également aux enfants du regroupement scolaire : Abel, Antoine, Beverly, Elliott, Elyna, Eva, Gabriel, Haïvy, Jade, Julia, Léo, Léopold, Liam, Liam et Timéo pour leur participation et leur implication lors de cette commémoration.

Par leur présence, ils perpétuent le devoir de mémoire et témoignent de l'importance de transmettre cette histoire aux jeunes générations. Les remerciements s'adressent aussi à l'équipe éducative : Anahid, Déborah, Fanny, Patricia et Stéphanie, pour leur engagement auprès des enfants.



Photos : Franck PORTEAU.

Point n°7 : Révision des tarifs des concessions et caveaux du cimetière

Le Conseil municipal a approuvé la révision du tarif des caveaux deux places, qui passe de 1 580 € à 1 790 €.

Cette actualisation permet d'aligner le tarif sur le coût réel supporté par la commune. Depuis le 1er janvier 2026, les caveaux étaient concédés à perte, ce qui rendait nécessaire une révision du tarif.

Les autres tarifs demeurent inchangés :

- Concession trentenaire : 390 €
- Concession cinquantenaire : 580 €
- Sépulture pleine terre : 100 €
- Niche au columbarium : 900 €

A ce jour les délibérations du conseil municipal sont consultables sur le site internet : Gilocourt.fr ou en mairie pendant les ouvertures du secrétariat.

Point n°8 : Vente de biens mobiliers communaux

À la suite des conclusions de l'audit financier réalisé sur les finances communales, le Conseil municipal a autorisé la vente de deux saleuses hors service à l'entreprise Eurojardins pour un montant de 200 €.

Dans le prolongement de cette démarche, une vente de matériel communal devenu inutilisé sera organisée dans les prochaines semaines. Cette opération a pour objectif de réduire les frais d'entretien, d'assurance et de fonctionnement supportés par la commune, tout en optimisant la gestion de son patrimoine matériel.

Point n°9 : Désignation des délégués au Ciné Rural

Le Conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune auprès du Ciné Rural :



Marie-France Contant
Adjointe
Titulaire



Samuel Tran
Conseiller municipal
Suppléant

Les délibérations du Conseil municipal sont consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

2. L'ÉCHO DES CARTABLES.

L'Écho des Cartables est une association de parents bénévoles qui organise, tout au long de l'année, divers événements tels que : le marché de Noël, la vente de sapins, les chocolats de Pâques, la vente d'objets personnalisés à partir des dessins des enfants, ainsi que la fête de l'école de fin d'année.

Ces actions permettent de récolter des fonds entièrement reversés aux écoles du regroupement scolaire.



Les sommes collectées offrent aux enseignantes un budget complémentaire pour financer des sorties pédagogiques, des activités culturelles, du matériel éducatif, des jeux de cour ou encore différents projets au bénéfice des enfants.

Au-delà de l'aide financière apportée aux écoles, l'association contribue également à renforcer les liens entre les familles, les enfants et les habitants du regroupement scolaire, dans un esprit de partage et de convivialité.

La municipalité de Gilocourt tient à saluer l'engagement des parents bénévoles de l'association L'Écho des Cartables. Par leur investissement et leur dynamisme, ils participent activement à la vie du regroupement scolaire et au bien-être des enfants. La commune est heureuse de soutenir ces initiatives qui favorisent à la fois l'épanouissement des élèves et les liens entre les familles et les habitants.

3. PANNEAUPOCKET : DÉJÀ 150 ABONNÉS À GILOCOURT !

Depuis son lancement le 11 mai dernier, l'application « PanneauPocket » rencontre un véritable succès auprès des habitants de Gilocourt. Vous êtes déjà 150 à suivre les actualités de la commune en temps réel.

Grâce à cet outil simple et gratuit, chacun peut être informé rapidement des événements, informations pratiques, alertes ou actualités communales. « PanneauPocket » permet également de renforcer le lien entre les habitants et la municipalité en offrant la possibilité de signaler des problèmes ou de partager des remarques utiles à la vie du village.



La municipalité remercie les utilisateurs déjà inscrits et invite celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à rejoindre l'application afin de rester connectés à la vie de notre commune.

4. PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : ADOPTONS LES BONS GESTES.

Afin de préserver la qualité de vie et la propreté de notre village, la municipalité rappelle l'importance d'un geste simple mais essentiel : ramasser les déjections de son chien lors des promenades sur l'espace public.

Trottoirs, espaces verts, abords des habitations ou lieux fréquentés par les enfants doivent rester agréables et propres pour tous les habitants.

Ce geste de civisme contribue directement au bien-être collectif, au respect du cadre de vie et à la convivialité au sein de notre commune.

Parce qu'un village propre est l'affaire de tous, la commune invite chaque propriétaire de chien à adopter ce réflexe simple et responsable. Quelques secondes suffisent pour préserver un environnement agréable, respectueux de chacun et plus accueillant au quotidien.

Au-delà de l'obligation légale, il s'agit avant tout d'une marque de respect envers ses voisins et l'ensemble des habitants.

Un petit geste pour une grande civilité !

La municipalité remercie les propriétaires de chiens qui participent quotidiennement à maintenir un village propre et agréable à vivre.



5. LE CAMION DE GLACES TRUEBA DE RETOUR À GILOCOURT.

Avec l'arrivée des beaux jours, une halte gourmande s'annonce dans notre commune.

Le jeudi 25 juin 2026, le camion de glaces Trueba fera étape à Gilocourt et s'installera en face de l'école afin de proposer ses spécialités glacées aux habitants.

Petits et grands pourront ainsi profiter d'un large choix de glaces et de sorbets, parfaits pour se rafraîchir à l'approche de l'été.



Une belle occasion pour les habitants de se retrouver et de partager un moment de détente à l'approche de l'été.

Nous vous donnons rendez-vous **le jeudi 25 juin 2026** en face de l'école pour partager ce moment gourmand.